7e ANNÉE. — NUMÉRO 141

Macti animo estote, Dilecti Filii, et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref à la Liberté.)

La Presse est une **Œuvre pie**, d'une **utilité souveraine**. *(Pie IX)*

MERCREDI 20 JUIN 1877.

LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux.

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS

	1 an.	6 mois.	3 mois.
Suisse.	fr. 20	11	6
France, Belgique . . .			
Allemagne, Autriche. .			
Italie, Espagne	» 36	19	10
Angleterre, Hollande .			
Etats-Unis.			

Rédaction et Expédition.
Bureaux: **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Bureau des annonces: **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

PRIX DE LA LIGNE OU DE SON ESPACE: 15 CENT.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées
Lettres et argent franco.

LES AVEUX
de la
REVUE DES DEUX-MONDES

(Extrait de l'*Univers*.)

Les feuilles libres-penseuses feront bien de se mieux concerter. Il leur arrive parfois de se contredire les unes les autres, et de lâcher des aveux fort compromettants. Elles sont perdues si elles oublient la parole du maître: mentez! mentez!

Il y a quelques mois, je fus violemment pris à partie par M. Sarcey, du *XIXe Siècle*. Mon crime était d'avoir avancé qu'il y avait sous l'ancien régime autant d'écoles et de gens sachant lire et écrire qu'il en existe sous le régime nouveau. En vain l'*Univers* et l'*Union* soutinrent que j'avais raison; je doute fort que ces deux feuilles cléricales aient convaincu aucun des lecteurs du *XIXe Siècle*. Il faut espérer que la *Revue des Deux-Mondes*, moins suspecte, sera plus heureuse.

Voici comment s'exprime M. *Louandre*, dans le numéro du 15 janvier 1877:

« Nous entendons répéter chaque jour, même par des lettrés, que le moyen âge a systématisé l'ignorance, *que le clergé abêtissait* les populations pour les dominer, que les nobles ne savaient pas même signer leur nom et qu'ils s'en faisaient honneur. Les recherches de M. de Beaurepaire sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen, l'*Histoire des Ecoles de Montauban* du dixième siècle au seizième, et quelques autres monographies *locales montrent, sans parler de* Du Boulay et de Crévier, ce qu'il en est de ces assertions. Si les bourgeois et les paysans ne savaient rien, c'est qu'ils ne voulaient rien apprendre, car l'ancienne France ne comptait pas moins de 60,000 écoles. Chaque ville avait ses groupes scolaires, comme *on dit* à Paris; chaque paroisse rurale avait son pédagogue, son *magister*, comme on dit dans le Nord.

« Au dixième siècle, tous les habitants de la Normandie savaient lire et écrire; sur cette terre classique du plumitif, ils portaient *une escriptoire* à leur ceinture, et bon nombre n'étaient pas étrangers au latin. Avant 1789, il n'existait pas moins de dix-neuf villes d'Universités, où se pressaient de nombreux élèves. Les nobles, pas plus que les vilains, n'étaient hostiles au savoir et aux lettres. Ils se sont associés d'une manière brillante au mouvement poétique du Midi; *témoin* Bertrand de Born, Guillaume d'Aquitaine, Bernard de Ventadour.

Les premiers chroniqueurs qui aient écrit en français, Villehardouin et Joinville, sont sortis de leurs rangs, et il est inexact de prétendre qu'ils ont abandonné les magistratures au Tiers-Etat, parce qu'ils étaient complétement étrangers aux études de droit, attendu qu'en 1337 les enfants des plus grandes familles suivaient assidûment ces *études à l'université* d'Orléans. Quant aux actes qu'ils n'auraient pas signés, sous prétexte que leur qualité les dispensait d'apprendre à écrire, ce qui serait, dit-on, *constaté dans ces* actes par les tabellions qui les ont rédigés, ils n'ont jamais existé, et l'on peut mettre le ban et l'arrière-ban des paléographes au défi de produire une seule charte où cette formule soit énoncée. »

Il est une autre erreur aussi répandue *que la précédente par les libres-penseurs*. Ils sont parvenus à persuader, aux campagnards, qu'avant 1789 la terre appartenait tout entière aux gens d'église et aux nobles. Le paysan, lui, n'avait que ses deux bras nus. En vain les preuves du contraire existent dans les minutes des notaires de ville et de campagne; on aime mieux s'en rapporter aux brochures de la *Bibliothèque démocratique* que d'aller consulter des documents ensevelis dans la poussière des greniers.

M. Louandre a secoué, lui, cette poussière, et a donné le résultat de ses recherches.

« En général, dit-il, on se fait des idées *très-fausses sur la division de la propriété* foncière au moyen âge et dans les derniers temps de l'ancien régime: elle était relativement très-morcelée dès le treizième siècle. L'affranchissement des communes, les croisades et l'ordonnance de saint Louis qui autorisait les roturiers à acquérir des fiefs avaient favorisé ce morcellement par diverses raisons qu'il serait trop long d'exposer ici. Nous avons fait le travail pour certaines circonscriptions de la France du Nord, et nous sommes arrivé à cette conclusion, qu'étant donnée par exemple une paroisse qui comprenait 600 hectares dans son territoire, 200 étaient possédés par trois ou quatre églises ou abbayes, 200 par six ou huit familles nobles ou de riches familles bourgeoises, et le dernier tiers par cent cinquante *petits propriétaires. La proportion entre les* grands et les petits propriétaires est encore, sur bien des points, la même aujourd'hui. »

Pour avoir, dans un petit livre chrétien [illegible] plus faiblement qu'elles ne le sont dans la *Revue des Deux-Mondes* j'ai été qualifié par M. Sarcey « de sacristain-imbécile. » L'éminent critique du *XIXe Siècle* ne peut pas avoir deux poids et deux mesures. Il traîtera certainement le Rédacteur *de la Revue* saumonnée « d'écrivain clérical. » C'est le moindre reproche que mérite un libre-penseur qui s'oublie jusqu'à crier sur les toits des vérités aussi fâcheuses. Vain espoir! M. Sarcey ne dira mot à M. Louandre, il laissera l'article de la *Revue des Deux Mondes* rejoindre ses devanciers dans le panier et il continuera de répéter aux lecteurs du *XIXe Siècle*, qu'avant 1789 le peuple tout entier était plongé jusqu'au cou dans l'ignorance et la misère. Ces mensonges sont trop utiles à l'heure qu'il est pour qu'on aille s'en priver. Périsse la science plutôt que la libre pensée!

CONFÉDÉRATION.

On annonce que, pour combler le déficit prévu du futur budget de l'administration fédérale qui serait de 4 millions 656,000 fr. au moins, le Conseil fédéral proposera, dans la prochaine session des Chambres, la suppression partielle de la franchise de port et l'élévation de la taxe (affranchissement) postale pour les journaux, — ce qui équivaudrait, pour plusieurs de ces derniers, à leur suppression!

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — M. Hanni a été nommé directeur de l'école agricole de Rutti.

— Par suite des chaleurs, l'exportation de la glace, depuis Grindewald, a pris des dimensions extraordinaires; un petit chemin de fer a été établi pour amener les blocs de glace jusque sur la route; l'exploitation rationnelle des glaciers se fait par une grande Compagnie d'exportation régulièrement constituée.

Zurich. — Le Comité du chemin de fer de la rive droite du lac de Zurich s'est réuni, le 14 juin, à Zurich, pour discuter la question des délais à accorder au Nord-Est pour la construction de cette ligne. Les deux délégués du Comité aux conférences de Berne ont présenté leur rapport, et après une discussion fort animée, le Comité à décidé d'attendre les événements sans entamer de nouvelles négociations, celles qui viennent d'avoir lieu n'ayant abouti pour la ligne à aucun résultat positif.

Zoug. — M. Henggeler-Schmid, ancien conseiller national, le fondateur de l'indus-

---

26 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*.

SECONDE PARTIE

PIA LA SAN PIETRINA

PAR

A. DE LAMOTHE

Scènes de la vie romaine

sous le pontificat de PIE IX.

Dans ce groupe, composé d'une vingtaine de personnes, se trouvait une enfant de huit ans, brune, avec de grands yeux noirs fendus en amande et pleins de feu, agenouillée près d'un jeune homme de dix-sept ans, d'une beauté remarquable, quoique un peu efféminée, qui, appuyé sur la balustrade, promenait ses regards sur la foule prosternée à l'assemblée solennelle des évêques, et paraissait s'abandonner beaucoup plus à la vague admiration qu'une scène grandiose fait naître dans le cœur d'un artiste, qu'aux pieux sentiments *qu'éveillent dans le cœur* d'un chrétien les cérémonies si émouvantes du culte catholique.

A quelques pas plus loin, un autre jeune homme priait, au contraire, avec ferveur, multipliant les signes de croix et murmurant à voix basse des oraisons que, comme beaucoup de personnes peu instruites, il lisait, en même temps des yeux et des lèvres, dans dans un petit livre dont les feuilles fatiguées indiquaient que souvent elles avaient été tournées et retournées.

Fortement accusés, sans cependant avoir rien de dur, les traits de ce jeune homme accusaient une puissante énergie; son teint, fortement coloré par le soleil, contrastait singulièrement avec la blancheur rosée des joues et du front de son voisin aux yeux bleus; *son regard avait quelque* chose de fixe et de ferme mais sans dureté; ses cheveux serrés et presque crépus encadraient un front carré et osseux; le profil de son visage, la courbure de son nez, l'éclat subit de ses prunelles noires, donnaient à sa physionomie quelque chose de l'aigle; tout en lui dénotait la force, peut-être même une certaine violence naturelle, tempérée par la piété.

Pendant que, tout entier à sa prière, il oubliait ce qui se passait au-dessous de lui, un petit vieux, dont les années avaient chiffonné le visage, ridé les traits et blanchi les rares cheveux qui s'échappaient de dessous sa calotte luisante, se fraya passage, non sans peine, à travers l'étroite porte de l'escalier tournant qui conduit au dôme et, après s'être arrêté un moment pour reprendre haleine, car il était essoufflé par son ascension, se dirigea vers lui et, ne pouvant atteindre la balustrade pour voir ce qui se faisait dans la basilique, lui frappa sur l'épaule en disant.

— Est-ce commencé, Angelo?

Le jeune homme allongea la tête, regarda un instant et répondit:

L'*Introït* est terminé et le Saint-Père, qui officie lui-même, retourne à son trône.

— Dieu soit loué! je craignais, avec mes mauvaises jambes, n'arriver qu'après l'Evangile.

— Voulez-vous prendre ma place, zio? vous pourrez voir.

— Non, mon garçon, ne te dérange pas; il y a une place derrière Pia.

Et le vieux san Pietrino, toujours soufflant, alla se placer près du jeune homme blond qui, en le voyant s'avancer, s'empressa de lui faire une place d'où il pût regarder à son aise.

— Merci, Raphaël, dit l'oncle en passant la main devant ses yeux, comme ébloui de la magnificence de la scène qui se déroulait devant lui. Santa Maria! que c'est beau! que c'est donc beau! Ton père et ta mère sont-ils ici?

— Oui, de l'autre côté, là-bas, au-dessous de la Mosaïque de saint Marc l'Evangéliste.

— Que c'est beau! que c'est admirable! répétait Christophoro; il n'y a qu'à Rome, il n'y a que dans les églises catholiques que l'on puisse voir une aussi *magnifique cérémonie*. Rome sans le Pape, que pourrait-on faire d'approchant?

— Sous les empereurs païens, il y avait des fêtes non moins magnifiques, zio; l'arrivée d'un triomphateur au Capitole, par exemple, comme on peut le voir dans le tableau de...

— Oh! que vous voilà bien, vous autres peintres, avec vos tableaux et vos mosaïques; je crois vraiment que tu finiras par devenir païen avec tes artistes.

— Sans être païen, on a des yeux pour y voir, cher oncle, et...

— Chut! fit Pia, qui tout en priant continuait à regarder à travers l'interstice des balustres, l'Evangile va commencer.

Tous se mirent à genoux pour recevoir la bénédiction, *firent un triple signe de croix* et se relevèrent.

En ce moment les chants cessèrent, et le silence solennel, deux voix seulement s'élevèrent, lisant l'Evangile en grec et en latin et dans les deux rites prescrits pour la messe papale.

Puis tout bruit cessa, un frémissement courut dans toute la foule, *tous les cœurs* battaient, tous les yeux se tournèrent vers le Saint-Père, assis sur un trône, *le front* ceint de la tiare, le visage illuminé par une de ces joies qui descendent du ciel comme un rayon de lumière.

A ses pieds, les pasteurs des peuples écoutaient, les anges de la coupole semblaient se pencher pour entendre: Pie IX, le vicaire du Christ, allait parler.

Le cardinal Macchi, doyen du Sacré-Collége, accompagné du plus ancien des archevêques et des évêques, de l'archevêque du rit grec et de l'archevêque du rit armé-

trie dans le canton de Zoug, vient de mourir à Baar, à l'âge de 63 ans, après une courte maladie.

St-Gall. — Les chaleurs de la dernière semaine ont accéléré la chute des neiges dans les Alpes, et le niveau des eaux du lac n'a cessé de s'élever depuis huit jours. Le Rhin également fort haut en ce moment, a menacé, dit-on, de rompre une digue au-dessus de Rheineck.

Bâle-Campagne. — Grâce à la chaleur que nous avons eue ces derniers jours, la végétation a fait d'immenses progrès. Les vignes qui ne montraient, il y a peu de temps encore, que de petits bourgeons, se couvrent de feuillage. La récolte des foins est si abondante qu'on manque souvent de place pour la loger, et si la qualité laisse quelque chose à désirer, la quantité y suppléera aisément. Les graines *ont belle apparence* ; les pommes de terre, bien que plantées un peu tard, promettent beaucoup et sont déjà prêtes à être buttées. Dans certaines localités il y a des cerises, d'autres en sont privées. Nous aurons peu de pommes et de poires hâtives, mais davantage des espèces tardives ; quant aux prunes et aux pruneaux nous n'en recueillerons que fort peu.

Vaud. — Le département de justice et police a adressé aux préfets la circulaire suivante :

« Vu les nombreux inconvénients et dangers résultant du passage de bandes de Zigueuners et de montreurs d'animaux sauvages, le gouvernement bernois a invité les préfectures du canton de Berne à s'opposer, d'une manière absolue, à l'entrée, au passage et au séjour de ces bandes dans ce canton, que ces gens soient pourvus ou non de papiers de légitimation et de moyens d'existence et à les refouler immédiatement à la frontière par où ils ont pénétré sur territoire bernois.

« En vous faisant part des mesures ci-dessus prises par les autorités bernoises, nous vous donnons, de notre côté, pour direction expresse, de vous opposer d'une manière formelle à l'entrée de ces bandes sur territoire vaudois. »

— A la foire du 7, à Nyon, un paysan *perdit son portefeuille, contenant* 2000 fr. en billets de banque ; mais deux citoyens le tefeuille et billets à leur propriétaire.

— Le propriétaire des grandes usines d'Essen, M. Krupp, qui a eu l'honneur de donner son nom aux engins de destruction les plus perfectionnés que connaisse notre époque, se trouve actuellement à Lausanne.

— Un fermier des environs de Lausanne, M. J. C. V., ayant été condamné par la municipalité à une amende de 24 fr. pour avoir vendu du lait falsifié, et sachant parfaitement que la falsification avait eu lieu à son insu, fit des démarches pour découvrir le coupable. Celui-ci fut découvert en la personne du domestique, E. F., bernois, chargé de traire les vaches ; plainte fut portée contre lui, et il fut condamné par le tribunal de police à un mois de réclusion, 1 an de privation des droits civiques et aux frais du procès.

CANTON DE FRIBOURG.

SOUSCRIPTION

Pour le district de la Broye

PREMIÈRE LISTE

La Rédaction de la *Liberté* et l'Administration de l'Imprimerie catholique (pris sur la souscription pour les frais des procès de la *Liberté*)	200 »
MM.	fr
Torche, professeur, au collége, Fribourg	10 »
Favre, aumônier,	5 »
De Gottrau, président du tribunal cantonal	10 »
Fournier, conseiller d'Etat	10 »
Musard, *juge cantonal*	5 »
L'abbé Perroulaz, chancelier	5 »
Wicky, chanoine de St-Nicolas	5 »
Jacques Déjardin, à Fribourg	2 »
Esseiva, juge cantonal	5 »
Total	fr 257 »

Le compte-rendu du département de l'instruction publique vient de paraître. Nous en détachons les détails statistiques qui suivent :

Le nombre des écoles en 1876 est le suivant :

Ecoles françaises 287
» allemandes 93

Total 380 dont 14 enfantines.

Les maîtresses d'ouvrage fonctionnent dans toutes les écoles mixtes du canton, et malgré quelques mutations inévitables dans une première organisation, cette institution a marché régulièrement.

Les mutations, promotions et confirmations définitives dans le personnel enseignant ont atteint en 1876 le chiffre de cent vingt. La mise en exploitation des lignes de la Broye qui nous a enlevé quelques instituteurs, la retraite d'un certain nombre d'anciens régents, et l'ouverture des nouvelles écoles expliquent jusqu'à un certain point ce résultat.

18 brevets de capacité ont été renouvelés, savoir :

4 pour 2 ans
1 3 *ans*
9 4 ans
[illegible] temps illimité

Sur 40 aspirants et aspirantes qui se sont présentés, 29 ont obtenu leurs brevets de capacité. 6 brevets étrangers ont été reconnus valides pour notre canton.

Les fonds d'écoles s'élevaient au 31 décembre 1875 à	fr. 3,267,439»71
Au 31 décembre 1874, ils étaient de . .	» 2,690,936»47
Augmentation en 1875	fr. 576,503»24

Nous avons le plaisir de constater que 118 cercles scolaires ont actuellement atteint ou dépassé leur minimum légal ; un grand nombre d'autres sont près de l'atteindre. Ensuite de l'examen des comptes par le bureau du réviseur, un recul s'est opéré pour les fonds d'école de quelques communes. Cela provient de la rectification de bien des erreurs qui s'étaient glissées dans les comptes antérieurs et avaient échappé à l'examen des préfets. Il se trouvait aussi des créances véreuses ou fictives qu'on a dû sortir du rentier, enfin des soldes actifs dont on avait disposé pour les besoins de la commune au lieu de les capitaliser. Les comptes auront ainsi gagné en véracité et en exactitude, et nous ne saurions nous en plaindre.

Voici le tableau des fonds d'école en 1875 avec le chiffre des subsides alloués en 1876 :

DISTRICTS.	FONDS D'ÉCOLE.	SUBVENTIONS.
Sarine	fr. 584,423»49	fr. 3,360
Singine	» 187,244»12	» 2,630
Gruyère	» 559,594»08	» 1,980
Lac	» 635,587»18	» 1,430
Broye	» 485,310»90	» 2,030
Glâne	» 610,659»16	» 1,110
Veveyse	» 204,620»78	» 800
	fr. 3,267,439»71	fr. 13,340

Un Comité s'est formé dans le canton de Fribourg pour recueillir des signatures dans le sens du referendum sur les deux lois récemment adoptées par les Chambres fédérales sur les taxes militaires et les droits politiques des citoyens établis et en séjour.

Le Comité a fait imprimer un exposé des principaux motifs qui doivent engager les citoyens à provoquer une votation du peuple sur ces deux lois. Nous croyons inutile de reproduire ici cet exposé, parfaitement bien fait, parce qu'il sera, croyons-nous, distribué à tous les citoyens actifs du canton de Fribourg.

Mais nous devons engager fortement tous les électeurs à prendre connaissance de ce remarquable travail, qui les éclairera et leur fera comprendre leur devoir dans la circonstance présente.

Nons engageons fortement les citoyens actifs à signer les pétitions pour le referendum, qui leur seront présentées. Le même mouvement se dessine dans la plupart des cantons, et il convient que le canton de Fribourg apporte son contingent de signatures pour la demande du referendum.

La *Liberté* aura à s'occuper des deux lois sur les taxes d'exemptions et sur les droits politiques ; elle indiquera les raisons de son hostilité à ces deux lois. Ce sont du reste les mêmes motifs qui l'avaient engagée à conseiller le rejet lorsque les premières lois sur ces matières furent présentées, soumises au referendum et rejetées.

Le temps est court pour le pétitionnement, vu que le délai pour la demande du referendum sur la loi des taxes militaires expire le 31 juillet prochain.

L'entreprise de liquidation de la Société des eaux et forêts a fait exécuter des travaux de canalisation dans toutes les rues de la ville de Fribourg, conformément aux engagements pris par la dite Société dans son contrat avec la ville. Le repavage des rues est à la charge de l'administration communale, et celle-ci a décidé, paraît-il, de ne les repaver que l'année prochaine, pour donner au terrain le temps de se tasser. Il y a d'autres raisons encore, nous dit-on, pour cet ajournement, et, entre autres, que l'argent manque pour l'exécution de ce travail.

Il en résulte que nous avons les rues à moitié dépavées, ce qui ne laisse pas d'être d'un singulier effet. Il y a d'autres inconvénients encore. Dans les rues à forte pente, les eaux rongent le terrain non protégé par les pavés. Par exemple, la rue des Alpes est, par places, tellement ravinée que la circulation y est assez dangereuse pendant la nuit.

Mais que dirons-nous de la rue du Stalden. Dans la nuit de dimanche à lundi, un peu avant une heure, un orage s'est déchaîné sur la ville, les eaux se sont précipitées en masse de la Grand'rue dans la rue du Stalden. Le terrain meuble et sabloneux a été entraîné par la violence de ce torrent improvisé, et la tranchée a été rouverte jusqu'à une profondeur de près d'un mètre. Les eaux ont même rongé les côtés de ce fossé et l'on élargi de *près du double en quelques* endroits. Il aurait suffi d'un peu de prévoyance pour éviter cet accident et épargner à la caisse de la ville les frais considérables de la réparation du Stalden, mis en un si pitoyable état. Avec un peu de réflexion, l'administration communale aurait compris qu'une rue à rampe aussi forte que le Stalden ne pouvait pas rester sans pavage à la saison des orages.

C'est là un acte d'incurie qui aura de fâcheuses conséquences pour les finances de la ville de Fribourg.

—

Monsieur le Rédacteur de la *Liberté*,
à Fribourg.

Veuillez insérer dans le numéro de mercredi ou de jeudi de votre journal les lignes suivantes :

« J'ai appris que dans la réunion électorale du 17 courant, au château de Châtel-St-Denis, des délégués du 1er cercle de Justice de paix du district de la Veveyse, ont demandé que le candidat à choisir pour le remplacement de M. Savoy, député, soit pris dans leur cercle. Des représentants de communes s'étant prononcés pour moi à dite réunion, je fais connaître aux électeurs qui auraient l'intention de porter sur moi leurs suffrages que je décline toute candidature. »

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

Semsales, le 18 juin 1877.

MARTIN PERRIN.

—

La foire de Romont, de mardi 12 courant, a été grande et bonne. Le bétail était nombreux et s'est vendu à de bons prix, jusqu'à 500 et 600 francs. Le temps magnifique de la journée a cependant rappelé de *bonne* heure le campagnard à ses travaux *urgents*.

NOUVELLES DE L'ETRANGER.

Lettres de Paris.

(*Correspondance particulière de la* Liberté).

Paris, 17 juin 1877.

Toute l'attention est concentrée, en ce jour, sur ce qui se passe à Versailles. Les

---

nien, s'avança jusqu'au pied du trône et, au nom de l'Eglise catholique, pria le Souverain-Pontife « d'élever sa voix apostolique et de prononcer le décret dogmatique de l'Immaculée-Conception de Marie, décret qui fera naître une nouvelle joie au ciel et qui remplira le monde d'allégresse. »

Aussitôt, d'un mouvement spontané, cardinaux, évêques, prêtres, religieux et fidèles s'agenouillèrent, cinquante mille voix entonnèrent à la fois le *Veni Creator Spiritus*, et *cet ouragan de prières, mugissant sous les* voûtes immenses, annonça la promulgation du nouveau dogme, comme autrefois, sur le Sinaï, les tonneres et les éclairs avaient annoncé la publication des lois établies de Dieu sur la terre, étendant sa main puissante à laquelle toute autorité a été donnée, prononça ces paroles infaillibles :

« Après avoir offert sans interruption à Dieu le Père, par son fils, Nos humbles prières accompagnées de jeûne, et les prières publiques de l'Eglise, afin qu'il daignât diriger et confirmer Nos pensées par la vertu de l'Esprit-Saint ; après avoir imploré le secours de toute la cour céleste, invoqué par Nos gémissements l'Esprit consolateur, dont le souffle est venu jusqu'à Nous ; à l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, à l'honneur et à la gloire de la Vierge Mère de Dieu, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la Religion chrétienne par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des Apôtres saint Pierre et saint Paul et par la Nôtre... »

Pie IX s'arrêta un instant, son émotion lui coupait la parole, des pleurs abondants tombaient de ses yeux ; mais bientôt, faisant un effort suprême pour dompter cette émouvante faiblesse, il reprit :

« Nous déclarons, prononçons et définissons, que la doctrine qui affirme que la Bienheureuse Vierge Marie a été préservée et affranchie de toute tache du péché originel, dès le premier instant de sa Conception, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur des hommes, et une doctrine révélée de Dieu, et que, pour ce motif, tous les fidèles doivent croire avec fermeté et constance. Si quelqu'un osait donc, que Dieu l'en préserve ! admettre dans son âme une croyance contraire à celle que nous avons définie, qu'il sache qu'il est condamné par son propre jugement, qu'il a souffert un naufrage dans la foi, qu'il est séparé de l'unité de l'Eglise ; et qu'en outre, par le fait même, il encourrait les peines fixées par le droit, s'il s'il osait manifester par paroles, par écrit ou d'une autre manière sensible, ce qu'il pense dans son cœur. »

Il fallut tout le respect du lieu saint pour qu'au moment où Pie IX prononçait ces dernières paroles, la joie de la multitude n'éclatât en applaudissements ; des larmes coulaient de tous les yeux, et parmi ces évêques et tous ces vétérans de l'apostolat, dont plusieurs portaient sur leurs membres les traces glorieuses du martyre subi pour la gloire de Celle aux pieds duquel le Pape venait de déposer une nouvelle couronne, beaucoup murmurèrent entre leurs lèvres ces paroles du vieux Siméon : « Et maintenant, Seigneur, renvoyez en paix votre serviteur. » Mais si le silence continua à l'intérieur de l'édifice, au dehors, le fracas des cloches et du canon saluèrent aussitôt le dogme de l'Immaculée Conception, et annoncèrent à la Ville éternelle, ainsi qu'à toute la campagne romaine, le triomphe de la Reine du ciel.

Raphaël était chrétien et poète, malheureusement trop poète, trop artiste, comme le disait Christophoro, il sentait avec passion ; la cérémonie dont il était témoin l'impressionna vivement ; sa mère, qui le vit au moment où il sortait pour redescendre à son atelier, remarqua qu'il avait pleuré, elle n'en parla à personne, son père excepté, qui lui serra la main en disant :

— Remercions la Vierge immaculée, c'est la première grâce qu'elle nous accorde ; demandons lui de le garder contre son imagination, et de le préserver des mauvaises compagnies.

— Ce serait bien fâcheux, en effet, fit Angélica, il est si bon, son visage rappelle celui d'un ange.

— Il n'est que trop bon et trop faible, reprit Andréa ; c'est un roseau que fait courber le moindre vent, une cire que chacun peut pétrir à son tour ; son frère est plus solide que lui.

— Mais moins aimable, murmura Angélica qui, tout en chérissant Angelo, ne pouvait pas cependant avoir pour lui cet amour sans bornes qu'une mère porte à son enfant.

— Je le voyais ce matin, continua Andréa sans s'apercevoir de la nuance de jalousie avec laquelle venait de parler sa femme, il était à genoux pas loin de Pia, priant tous les deux avec foi, avec cette énergie qui forme chez l'une comme chez l'autre, le fond de leur caractère, et sais-tu ce que je me disais en les regardant ?

— Non, je ne sais pas.

— Je me disais : ces enfants se ressemblent trop pour ne pas être destinés à...

Angélica se prit à rire.

— Tu oublies, dit-elle, que Pia est née en 1846, et que, par conséquent, elle n'a pas encore huit ans ; on ne se marie pas à cet âge.

— Les années passent vite.

— Pas plus vite pour les uns que pour les autres, et Angelo gardera toujours sur elle son avance de dix ans.

— Dans dix ans elle en aura près de dix-huit, et lui pas encore vingt-huit.

— Dans dix ans il sera père de famille.

— Il est possible que cela soit, il est aussi possible que ce ne soit pas.

L'entrée de Pia interrompit la conversation.

Andréa, auquel cette idée était venue le premier, monta au dôme pour y préparer l'illumination du soir, et ne pensa plus à ce qu'il avait dit.

(A suivre.)

gauches sont très-intriguées du secret gardé par le gouvernement sur ses projets.

On lit, ce matin, dans le *Mémorial diplomatique* :

« Aujourd'hui, après un mois, il semble que le conflit est ce qu'il a été avant la prorogation : l'un des trois pouvoirs constitutionnels persévère dans une opposition absolue vis-à-vis du pouvoir exécutif. De tels conflits ne peuvent se résoudre légalement que par l'union de deux de ces pouvoirs : ou bien le président et le Sénat marcheront d'accord pour faire céder la Chambre des députés, ou bien les deux Chambres s'uniront contre le président.

« Nous sommes pour la première alternative et, avec nous, tous les esprits d'ordre, par la simple raison que le pouvoir présidentiel est inamovible jusqu'en 1880, tandis que les deux Chambres sont plus ou moins sujettes *aux fluctuations électorales*. Dans de telles conditions une collision entre le président, d'une part, et les deux Chambres de l'autre, pourrait provoquer les conséquences les plus graves pour la paix à l'intérieur.

« Tout nous fait croire que la majorité du pays est de cet avis. Le Sénat appelé cette fois à exercer ses prérogatives constitutionnelles, se pénétrera certainement du même sentiment, et aidera le gouvernement à sortir de la crise en votant la dissolution de la Chambre des députés, pour laisser la parole au suffrage universel. Tous les partis doivent avoir hâte à mettre un terme à l'incertitude qui pèse sur les affaires publiques et privées ; personne ne voudra prolonger une situation insoutenable. Aussi, sommes-nous convaincus que lorsque nous parlerons la prochaine fois à nos lecteurs, nos vœux seront devenus un fait accompli. »

Malgré de minutieuses investigations on n'arrive pas à découvrir qui a fait remettre aux sénateurs de droite — et à ceux-là seulement — une note contre la dissolution. On croit, cependant, que cette communication faite avec des formes *inusitées et quasi* mystérieuses, émane de M. d'Audiffret-Pasquier.

D'un autre côté, on répand aussi le bruit que plusieurs des membres du groupe royaliste du Sénat seraient maintenant disposés à voter contre la dissolution.

Toutes ces rumeurs sont mises systématiquement en circulation par les gauches afin d'inquiéter l'opinion. Aujourd'hui, j'ai pu constater que des individus colportaient la nouvelle qu'un grand nombre de troupes circulaient dans plusieurs quartiers de Paris. Or, il n'y a eu aucun mouvement inusité dans l'armée de Paris. La population ouvrière qui travaille reste calme ; quant aux citoyens qui se montent la tête avec la lecture des feuilles radicales, ils se tiennent tranquilles, non pour *obéir à la consigne* des gauches, mais par la crainte salutaire des chassepots.

Le télégraphe vous aura fait connaître la note détaillée par laquelle le *Journal officiel* dément les bruits colportés par la presse républicaine et radicale et trop complaisamment reproduits par certaines Chambres du commerce, au sujet d'un prétendu ralentissement industriel et commercial depuis l'acte du 16 mai.

Au milieu de toutes nos préoccupations politiques nos grandes fêtes religieuses se continuent. Tout se prépare avec activité pour les *solennités* du couronnement de Saint-Michel au célèbre Mont de ce nom. Quinze évêques, les cardinaux de Rouen et de Rennes sont attendus.

Le samedi 30 juin commenceront, dans la basilique, les exercices du *Triduum* préparatoires.

P.-S. Le Sénat serait disposé à procéder, dans un bref délai, au remplacement des trois siéges sénatoriaux inamovibles devenus vacants.

On cite comme candidats MM. Lucien Brun, général de Chabaud-Latour, duc de Larochefoucault-Bisaccia, comte de Caraman-Latour, baron de Larcy, Grandperret, ancien procureur général. Les négociations ont lieu entre les groupes conservateurs pour arrêter leurs trois candidatures définitives.

Plusieurs de nos amis sont assez mécontents de l'opposition dirigée par plusieurs membres du centre droit contre la candidature Lucien Brun, mais ils finiront sans doute par comprendre le danger.

Les gauches ne s'attendaient pas à l'initiative énergique prise par le gouvernement et à une demande de dissolution avant toute interpellation. Le désappointement des gauches prises au dépourvu était risible.

Le Sénat déposera mardi le rapport sur la demande de dissolution. On ne pense pas que la discussion prenne plus d'une séance. S'il le faut, il y aura une séance de nuit.

Lettres de Rome.

(*correspondance particulière de la* LIBERTÉ.)

—

Rome, le 16 juin 1877.

Depuis que je vous ai envoyé la nomenclature de l'exposition on y a fait de nouvelles adjonctions que je suis d'autant plus heureux de pouvoir vous communiquer que ce n'est que par privilége que j'ai pu voir l'exposition qui a été fermée comme vous savez.

On a ajouté dans le compartiment réservé à l'*Italie*

Un fac-simile en or des chaînes de saint Pierre, don de la jeunesse catholique ;

8 calices, 2 ostensoirs, offerts par les catholiques de Gênes ;

Plusieurs reliquaires parmi lesquels on distingue un chef-d'œuvre de ciselure ;

2 statues de la sainte Vierge en argent ;

1 sculpture en bronze de Pie IX ;

Plusieurs missels et albums de grande valeur ;

1 trentaine de tableaux et gravures dont 2 en ivoire d'un grand prix ;

3 canons d'autel, don des catholiques de Gênes, d'une finesse de travail étonnante ;

1 sculpture en marbre représentant la sainte Vierge tenant le Sauveur dans ses bras ;

2 services de table en or, 1 mitre ornée de pierreries ; 3 cassettes magnifiques, couvertes de mosaïques ;

2 petites tables, vrais chefs-d'œuvre en marqueterie ;

Burettes, encensoirs, broderies, ornements d'église, etc., etc

Naples a envoyé une très-grande chape pour servir à la procession du *Corpus Domini*.

La ville de Rome a encore offert :

1 gravure en ivoire très-remarquable ;

1 croix pastorale d'un grand prix ;

6 médailles du Pape en or, argent et bronze, d'un diamètre de 9 centim. environ.

2 jolies statues en argent représentant l'une saint Joseph et l'autre sainte Agnès. Elles ont 50 centim. de haut environ ;

1 fac-simile de la colonne de l'Immaculée-Conception érigée sur la place d'Espagne. Il a été offert à Sa Sainteté par la Garde Palatine.

1 reliquaire en or, orné de diamants, a été offert au Pape par ses camériers.

1 joli vase de fleurs artificielles, don des auditeurs de Rote ;

1 crucifix en nacre orné de pierreries venant de Bergame, etc., etc.

Quelques meubles travaillés par les élèves de l'institut des aveugles, etc. etc.

Allemagne.

1 chasuble magnifique dans le style du moyen âge.

Autriche.

24 chasubles, 28 calices, plusieurs ciboires, en or et en argent, ainsi que des encensoirs, des burettes ;

1 reliquaire magnifique provenant de Trente ;

2 missels d'un grand prix, plusieurs albums, ornements d'église, etc., etc.

Pologne.

1 reliquaire magnifique, 1 camée représentant la sainte Vierge, avec une corniche admirable ;

1 ciboire et un calice d'une grande valeur ;

1 chapelle en ébène, des broderies, etc.

Angleterre.

12 chasubles, 2 chapes, 2 calices, 1 ostensoir, du linge d'église et 1,000 mètres de toile.

France.

Plus de 50 calices provenant de Bourges.

2 calices d'autre provenance, d'une beauté inimitable ;

1 crosse d'évêque, admirable ;

1 sceptre d'or, don des catholiques de *Besançon, etc., etc* ;

Une quantité de bouteilles de Bordeaux ;

Une trentaine de bouteilles de Cognac, don du diocèse d'Angoulême, dont les plus vieilles bouteilles datent de 1792, époque de la naissance de Pie IX, etc., etc.

Amérique.

3 tonneaux en miniature : le premier en or, contenant du même métal ; le second en argent, renfermant de l'encens ; le troisième en fer, rempli de myrrhe.

Une fourrure de renard blanc.

Asie.

Une croix pastorale magnifique, ornée de diamants et un riche album, provenant de Calcutta.

N. B. — On attend encore plusieurs caisses de l'Inde, ainsi que de l'Espagne et d'autres pays.

Hollande. — Il résulte des résultats connus des élections qui viennent d'avoir lieu :

Que les membres sortants libéraux, au nombre de 21, sont tous réélus, sauf M. de Lange, qui a été remplacé par un autre libéral, M. Rutgers van Rozenbourg ;

Que les membres catholiques ont partout conservé leurs siéges ;

Que des antirévolutionnaires quatre ont été réélus (MM. Mackay, Bichon van Ysselmonde, Van Berkaout et Van den Berch van Heemstede), un a échoué (M. Schimmelpenninck van der Oye), et deux, qui avaient décliné le renouvellement de leur mandat (MM. Messchert et Kuyper), ont été remplacés par des libéraux ;

Que des conservateurs un a été réélu (M. Schimmelpenninck), un a échoué (M. Fabius), un vient en ballottage (M. Insinger), tandis que les deux conservateurs qui avaient refusé de se porter de nouveau candidats sont remplacés, l'un (M. Van Rappard) par un libéral, l'autre (M. Niertrasz) par ?

Les partis antirévolutionnaire et conservateur ont donc perdu chacun trois siéges (Deventer, Utrecht, Gouda — et Amsterdam, Tiel, Delft) ; les conservateurs viennent cependant encore en ballottage à Almelo.

En somme, le résultat des élections est donc, comme on pouvait s'y attendre, favorable aux libéraux. Les antilibéraux, qui ont la majorité dans le pays, n'ont malheureusement pas voulu s'entendre entre eux, n'ont pas opposé, sous un programme commun, leurs candidats à ceux des libéraux. Dès lors le découragement s'est emparé d'eux et la victoire des libéraux était facile.

Les libéraux donc ont gagné du terrain.

Les catholiques ont conservé leurs siéges ; dans tous les districts où ils sont en majorité, les membres sortants ont été réélus.

Les pertes de la journée de mardi sont donc pour les conservateurs et les antirévolutionnaires ; les avantages pour les libéraux, qui deviennent plus forts que jamais à la Chambre

Turquie. — On écrit de Constantinople, 6 juin.

« Je suis heureux de vous annoncer que le Jubilé du Souverain-Pontife a été célébré ici avec une grande pompe, tant par les orientaux-unis que par les latins. Sa Béatitude Mgr Hassoun, dans une lettre circulaire dont je vous ai envoyé la traduction, avait notifié au clergé et aux fidèles du rite arménien qu'il devait officier pontificalement, le dimanche 3 juin, dans l'église de la Très-Sainte-Trinité à Péra. Vers dix heures du matin, la grand'messe a commencé avec *toute la solennité que savent déployer les liturgies d'Orient*. L'église était brillamment décorée. Le patriarche des Arméniens catholiques, revêtu de ses ornements pontificaux, dans le grand salon du patriarcat, qui est attenant à l'église, est entré processionnellement dans l'enceinte sacrée par la grande porte. A l'autel, huit diacres, dont deux assistants, se tenaient auprès de Sa Béatitude, tandis que dans le chœur, sur des trônes richement ornés, avaient pris place S. G. Mgr Grasseli, délégué apostolique pour les latins du diocèse de Constantinople ; S. G. Mgr Grégoire Balithian, archevêque du rite arménien à Alep ; S. G. Mgr Théodore Nerschabouh, archevêque *in partibus* de Tarse et d'Adana. On remarquait en même temps dans le chœur Mgr Etienne Azarian, vicaire de S. B. Mgr Hassoun ; Mgr Barozzi, chancelier de S. G. Grasselli, et Mgr Testa, grand-vicaire. En outre, le clergé en grand nombre avait tenu, par sa présence, à faire honneur à cette fête unique jusqu'ici dans les annales de l'Eglise.

» Dans la tribune réservée avaient pris place S. E. M. le comte Zichy, ambassadeur de S. M. l'empereur d'Autriche-Hongrie, ainsi que M. le ministre d'Espagne.

» Après la grand'messe, qui a duré près de deux heures, des hymnes et des prières spéciales ont été chantées. »

— Un correspondant de Cettigne du *Petit Genevois* fait la description suivante de la nation monténégrine :

Les hommes de ce pays sont d'une audace et d'une bravoure incroyables ; la souplesse et l'agilité de ces montagnards les rendent redoutables aux Turcs qui, quoique très-bons soldats, sont infiniment plus lourds. Les Monténégrins combattent et vivent au camp, mais à leurs frais ; les femmes leur apportent les vivres, et les munitions ; quelquefois, pendant que le fils ou le mari fait la sieste ou prend son repas, la femme veille le fusil à la main et fait très-bien le coup de feu au besoin.

Les deux petits faits suivants, récents et absolument authentiques, vous donneront une idée du patriotisme de ce peuple :

On rapportait blessé, à sa mère, un jeune *garçon ; c'était après le combat de Putza* ; celle-ci, en dégraffrant sa tunique, lui dit ces mots, dignes de Sparte : « Montre tes saintes blessures, que je les baise ! »

Une autre femme porte le repas de son fils ; elle arrive près de lui juste pour le voir tomber ; alors, sans verser une larme, elle le déshabille, prend ses armes et porte le tout à la maison : « Voilà ce qu'il reste de ton fils, » dit-elle à son mari. Celui-ci ne dit pas un mot, ne quitte pas sa jupe, mais sort avec son fusil et un long coutelas, l'arme préférée de ces montagnards. Deux heures après, il revient avec la tête d'un Turc qu'il est allé tuer dans le camp ennemi même.

— Ton fils est vengé, dit-il à sa femme *en lui montrant la tête encore convulsionnée* et sanglante.

— C'est bien, reprit la mère, je n'ai plus à pleurer.

La mort importe peu à ces hommes, pourvu qu'ils aient la certitude que leur nom sera chanté dans les litanies des joueurs de guzla. Ces joueurs de guzla sont des espèces de bardes aveugles, qui s'accompagnent sur un instrument d'une seule corde et chantent les noms et les hauts faits des Monténégrins morts au combats, sur un rhythme plaintif et monotone.

Une fois la part des vertus faite, il faut reconnaître que ces hommes font la guerre en véritables barbares. Aussitôt un ennemi tué, ils lui sautent dessus, le dépouillent, se parent de ses insignes et lui coupent le nez, qui sert de trophée. Quelques-uns ont jusqu'à *dix-huit* ou *vingt* de ces trophées desséchés et hideux qu'ils vous présentent avec un sourire d'orgueil.

Le terrible général Peko Paulowiez a tué plus de cent Turcs de sa main ; il est regardé ici comme le dieu des combats.

Le Monténégro est, au surplus, un pays excessivement pauvre : les plus grandes fortunes ne vont pas à cinquante mille francs. Ignorant et misérable, le peuple mêle les superstitions les plus barbares aux croyances chrétiennes, allie les vertus les plus héroïques aux vices les plus grossiers et les mœurs du moyen âge à celles du dix-neuvième siècle. Vous rencontrez, sans que cela paraisse étrange, un paysan presque sans vêtement côte à côte avec un homme vêtu à la dernière mode. Le fil télégraphique sillonne ce pays, mais la poste y est à l'état embryonnaire.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

PARIS, 18 juin.

Une commission pour la dissolution a été élue dans les bureaux du Sénat ; elle est composée de six membres de la droite et de trois membres de la gauche. Une majorité dissolutioniste est certaine. Le vote aura probablement lieu mercredi.

VERSAILLES, 17 juin.

A la Chambre des députés, M. Paris, ministre des travaux publics, réfute les assertions de M. Gambetta sur la situation intérieure ; il reproche à M. Gambetta de traiter une succession qui n'est pas ouverte. Le maréchal de Mac-Mahon a des pouvoirs antérieurs à la Constitution, qui doivent durer jusque en 1880. Il affirme que les affaires reprendront quand la France verra que le gouvernement est dans des mains fermes.

Ensuite un discours de M. Jules Ferry (gauche) donne lieu à un vif incident.

La suite de la discussion est ajournée à demain.

La commission de dissolution entendra demain M. de Broglie.

On calcule 138 voix pour la dissolution et 128 contre.

CONSTANTINOPLE, 18 juin.

D'après les dépêches des généraux opérant contre le Monténégro, les Monténégrins ont été battus hier dans les environs de Kolatchin (au nord du Monténégro). Le district de Tirasova, composé de douze villages, a fait sa soumission aux Turcs. Les Monténégrins ont cessé de bombarder le fort de Spuiz.

BUCHAREST, 17 juin.

Des équipages considérables de ponts partent pour Braïla et Giurgewo.

—

RAGUSE, 17 juin.

Hier, toute la journée, un combat sanglant s'est prolongé à Rasinsglavica, entre 10,000 Turcs et 3,000 Monténégrins. Les Turcs ont été battus et poursuivis jusqu'à Spoutz, laissant 2,000 morts sur le terrain. La perte des Monténégrins a été notablement *inférieure*.

Revue financière hebdomadaire

Paris, 17 juin.

En vain la Bourse s'agite, les cours sont sans variations bien sensibles autres que sur les fonds étrangers ; le portefeuille de la Banque diminue ; la matière escomptable fait défaut et la marchandise est moins abondante aux gares de chemins de fer. La politique nous coûte cher, et cependant il est difficile de demander à un marché d'être plus impassible devant tous les événements de la politique extérieure que la Bourse de Paris. Sommes-nous pour cela plus avancés qu'il y a huit jours, qu'il y a un mois, qu'il y a un an ? On est bien obligé de reconnaître que de tous les problèmes qui se posaient à ces époques, aucun n'a reçu de solution ; nous pourrions même dire qu'on n'en a même pas exposé les données avec une netteté suffisante.

Aucune étude sur les institutions de crédit. Nous avons la Banque de France qui voit son encaisse pyramider à mesure que son portefeuille se vide, de telle sorte que ses actionnaires, par un renversement imprévu, paient pour être les trésoriers *des espèces métalliques* du monde entier. Quelles Banques nouvelles se sont constituées pour fournir des capitaux au commerce et à l'industrie ? Nous ne voyons toujours que des syndicats occupés à immobiliser, momentanément, dans des emprunts étrangers, des ressources qu'ils ne pourront rendre à leur état de disponibilité que par des émissions. Aurons-nous donc des émissions de russes, d'autrichiens, de turcs, d'espagnols et d'italiens ? N'y a-t-il pas quelque part un solde d'obligations d'un chemin de fer autrichien quelconque ? Ne faut-il pas qu'au moyen des actions des Lombards et des Autrichiens, les spéculateurs du dehors prélèvent de l'argent sur la place de Paris ? Pourquoi l'épargne se laisse-t-elle entraîner dans ces voies dangereuses, elle qui se montre si difficile, si récalcitrante quand il s'agit d'entreprises françaises, houillères ou métallurgiques ?

Nous ne cessons d'indiquer le mal et le remède, l'écueil et le port. Mais souscrire des actions ou des obligations au pair, dans une affaire d'un capital modeste, facile à gérer et à contrôler, cela ne vaut pas toujours la gloire d'avoir reçu du Péruvien d'un syndicat, du Turc d'un autre et de l'Espagnol d'un troisième. On sait, il est vrai, ce qui en advient, mais les richesses inexploitées de la Turquie, la canalisation de la Moskowa, toute cette fantasmagorie lointaine exerce son prestige sur les hommes les plus sages, ceux qui devraient en être les plus exempts, ceux qui ont acquis leur épargne par un travail incessant. Que va faire maintenant cette épargne, si elle ne veut pas dépérir dans une oisiveté qui coûterait cher au pays, si elle veut se reproduire par les intérêts de bons et sérieux placements ?

La cote ne présente, en fait de valeur solides et incontestables, que celles qui ont déjà atteint tout leur prix, ou sur lesquelles une plus value n'est à espérer que dans un temps assez long. Force est donc de se tourner vers des affaires nouvelles et, dans cet ordre d'idées, la prudence exige qu'on sache choisir, mais non pas d'être exclusif au point d'engager un capital trop considérable dans chaque entreprise, tout en s'intéressant à plusieurs, les chances des unes couvrant les risques des autres.

Le temps d'arrêt qui s'est produit dans la construction de nos voies ferrées, au double détriment du crédit des Compagnies et des intérêts des populations, a pour effet, il ne faut pas le méconnaître, d'accroître la masse du capital accumulé sans emploi et prêt à céder à des tentations dont nous n'avons signalé que les plus périlleuses. Il en résulte que si l'épargne, en particulier, ne se reconstitue pas faute de placement, la richesse du pays ne se développe pas faute de moyens d'exploitation, chemins de fer ou canaux, tout ce qui met la marchandise à la portée du consommateur.

On n'a plus maintenant, il faut l'espérer, à redouter les fautes qui ont été commises par les Compagnies secondaires auxquelles *le public a* fait un si favorable accueil. La nécessité des économies dans la construction, et de l'ordre dans l'exploitation, est démontrée jusqu'à l'évidence. Dans les circonstances que nous traversons, toutefois, on peut se demander si l'esprit d'initiative fera appel aux capitaux.

Nous venons de subir un mois d'incertitudes de tous genres et nous ne sommes pas à l'abri de toutes les éventualités. Pourtant, il est certain que le capital doit se placer, et ne veut pas se placer à l'étranger pour s'exposer à la banqueroute ; que les gouvernements, quels qu'ils soient, ne peuvent fontionner si tous les éléments de la richesse nationale ne sont mis en œuvre. Nous croyons donc qu'il faut s'attendre à voir apparaître des affaires nouvelles ; comme toujours nous les étudierons avec le plus grand soin avant d'en entretenir nos lecteurs. Nous tenons surtout, nous l'avouons, à les soustraire à cet entraînement vers les fonds étrangers qu'on va encore chercher à exploiter et qui leur a déjà coûté si cher.

M. Soussens. Rédacteur.

Importante découverte médicale.

Guérisons remarquables de la débilité nerveuse et physique, par Ch. Robert, M. B., élève et associé du feu Dr Samuel La Mert. Consultations, 5 fr. en timbres-postes. En vente chez l'auteur : Le **Vice Suicidal,** abrégé de son ouvrage sur La Spermathorrée, franco, sous enveloppe 30 centimes, 7, Caroline Street, Bedford Square, Londres W. C. (H. 02056.) (227)

DÉPOT GÉNÉRAL POUR TOUTE LA SUISSE
DES ORNEMENTS D'ÉGLISE
DE LA
Manufacture LOUIS MICHEL
à TOULOUSE
CHEZ
GROSSET ET TREMBLEY, LIBRAIRES
4, RUE CORRATERIE, 4
à Genève.

Le Catalogue est envoyé franco à toutes les personnes qui en feront la demande par lettre affranchie.

Un local spécial est affecté pour l'exposition de ces ornements.

Le prix de vente à Genève est le même que celui du catalogue.

(4672)

HOTEL DE FRIBOURG
ci-devant Pension d'Etrangers
TENU PAR
M. PERNOUD
Place Cornavin, N° 1, à Genève, près de la gare.

MOIS DE JUIN
En vente à l'Imprimerie catholique

Mois du Sacré-Cœur, par Gulaume Vespeyen, Prix : . . . 1 fr. 50

Le Sacré-Cœur et la France, Allocution prononcée dans l'église de Paray-le-Monial le 24 juin 1873, suivi du *miserere de la France* par Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise. Prix : 25

Paris et la France devant le Sacré-Cœur, par l'abbé P. Bonnaire. Prix : 25

Le chrétien à l'école du Cœur de Jésus, ou étude de ses vertus par le P. Jacques Nouet. 2me édition. Beau volume de 682 pages. Prix : . . . . . 4 fr.

Dévotion pratique au Sacré-Cœur de Jésus, suivie d'exercices en l'honneur du très-saint cœur de Marie, par le père Jean Croiset. Prix : . . . . . 1 fr. 50

Imitation du Sacré-Cœur de Jésus-Christ, précédée des prières les plus onctueuses pendant le saint sacrifice de la messe par un P. Jésuite. Volume de 440 pages 2 fr. 50

Notre-Dame du Sacré-Cœur, sanctuaire d'Issoudun, par Mme Ernest Hello. Volume in-12 de 442 pages. Prix : . . . 3 fr.

Excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ, sa nature, ses motifs et sa pratique d'après le P. de Galliffet de la Compagnie de Jésus, suivi de la vie de la B. Marguerite-Marie par le P. Croiset de la même Compagnie 3me édition. Prix : 2 fr.

Chaux

blutée de Noiraigue.
Ciment de Noiraigue.
Ciment Portland prompt de la Porte de France. } en Sacs
Ciment Portland lent de la Porte de France.
Houille de chauffage et pour machine de Blanzy.
Houille pour forge de Saint Etienne.
Très prochainement :
Houille à nervures, modèles français 117 (par toise) (13 par mètre carré).
B iques pleines et briques creuses.
Tuyaux pour drainage.

S'adresser à **Emile Pillonel**, (211) à Estavayer

Patronage

Une jeune personne, âgée de 16 ans, désire se placer comme fille de chambre ; elle connaît la couture.

Un jeune homme, désire travailler dans un bureau ou dans une maison de commerce.

Un jeune homme, cherche à se placer dans une bonne famille.

Un homme, d'un âge mûr désire se placer dans une bonne famille comme domestique.

Une jeune perso..ne, désire se placer dans une famille comme femme de chambre ou bonne.

Un jeune homme âgé de 17 ans, demande une place de domestique à la campagne.

Une brave fille de la campagne demande une place comme bonne où comme femme de chambre.

Des jeunes gens, qui ton achevé leur apprentissage dans des maisons de commerce, cherchent à se placer comme commis de magasin.

Une jeune personne, cherche une place à la campagne.

Une jeune personne, de la Suisse allemande, âgée de 20 ans, désire entrer dans une bonne famille, de préférence chez une *couturière ;* elle connaît bien la couture.

Une fille de quinze ans, demande à être occupée dans un ménage.

Une jeune personne, bien instruite désire donner des leçons de français et d'anglais à Fribourg

Une excellente famille désire avoir comme femme de chambre une personne d'un âge mûr, il faut qu'elle connaisse bien la couture.

Deux personnes, âgées de 55 ans environ, désirent être placées comme cuisinières.

Une jeune personne, âgée de 20 ans, demande une place de fille de chambre.

Une très-bonne famille, demande une jeune personne pour seconder une fille de chambre et s'occuper des travaux du jardin.

S'adresser au *Directeur du Patronage*, au collége, à Fribourg,

A l'mprimerie catholique suisse,
Ouvrages de l'Abbé Besson.

1° *L'année des Pèlerinages 1872-1873*, sermons ; 1 vol. de 439 pages ; prix : 3 fr.

3° *L'Homme-Dieu*, conférences prêchées à la Métropole de Besançon ; 1 vol. de 423 pages ; prix : 3 fr.

4° *L'Eglise, œuvre de l'Homme-Dieu*, conférences ; 1 vol. de 454 pages ; prix : 3 fr.

5° *Le Décalogue ou la Loi de l'Homme-Dieu*, conférences ; 2 vol. 906 pages ; prix : 6 fr.

BOURSE DE GENEVE DU 18 JUIN.

FONDS D'ÉTAT, etc.	COMPTANT	A TERME	DEMANDÉ	OFFERT
4 0/0 Genevois	—	»	93 50	—
1/2 0/0 Fédéral	—	—	103 1/2	103 3/4
0/0 Italien	—	69 05	68 75	69
6 0/0 États-Unis	—	—	—	—
Oblig. Domaniales ital	502 50	—	506	504
Oblig. Tabacs ital. 6 0/0	—	—	514	511
Oblig. Ville Genève, 1861	—	»	—	—
Onest-Suisse, 1856-57-61.	—	»	417 50	—
id. empr. 1879.	—	—	100 1/4	—
Suisse-Occidentale, 1873.	89 20	—	891 25	895
Franco-Suisse	316	»	316 25	320
Jougne-Eclépens	—	»	—	324
Lyon-Genève	322 25	»	320	—
Lomb. et Sud-Autriche.	22	—	225	272
id. nouvelles.	216	»	218	221
Autrichiens 1868	318	»	313	316
Livournaises	204	»	205	207
Méridionales	195	—	199 50	199 75
Bons-Méridionaux	509 75	—	502 50	503 75
Romaines	—	»	223	225
Est-Tenn. Virg. et Géorg.	—	»	—	4400
Central Pacifique	5155	»	5150	5160
Obl. Soc. immob. genev.	—	»	—	—

ACTIONS	COMPTANT	A TERME	DEMANDÉ	OFFERT
Suisse-Occidentale	95 25	91 25	91 25	92 50
Central-Suisse	—	215	215	—
id. nouveau	—	—	—	232
Nord-Est-Suisse	—	—	82 50	85
Saint-Gothard	—	235	233 75	235
Union-Suisse privilégiée	—	—	—	—
Autrichiens	—	»	—	—
Banque du Commerce	—	»	1205	—
Banque de Genève	—	»	535	—
Comptoir d'Escompte	—	»	500	503 75
Banque Fédérale	—	—	365	375
Banque comm. de Bâle	—	»	—	—
Crédit Suisse	—	»	—	—
Crédit Lyonnais	562 50	562 50	563 75	565
Banque de Paris	947 50	950	947 50	948 75
Banque de Mulhouse	—	—	—	—
Association Financ. de Genève	950	»	—	950
Alsace et Lorraine	—	—	—	—
Industrie gcnev. du Gaz	735	»	735	—
Omnium genevois	—	»	785	—
Soc. Immob. genevoise	—	»	—	—
Immeub. des Tranchées	—	»	—	—
Remboursables Sétif	—	»	—	435
Parts de Sétif	—	—	—	—
Tabacs italiens	772	770	—	775

BOURSE DE PARIS

16 Juin.	AU COMPTANT	18 Juin.
94 11/16	Consolidés	94 5/8
69 40	3 0/0 Français	69 90
104 95	5 0/0 id.	104 65
105	Or, à New-York.	105
	A TERME	
69 35	3 0/0 Français	70 05
104 97	5 0/0 id.	105 65
69 95	5 0/0 Italien	70 45
—	3 0/0 Espagnol	—
—	5 0/0 Turc	950
940	Ranque de Paris.	567 50
560	Crédit Lyonnais.	132 50
130	mobilier Français	457 50
457 50	id. Espagnol	465
463 75	Autrichiens	672 50
668 75	Suez	58 50
58 25	4 0/0 Autrichien	